

varia n° 1 | 2020
Communications organisationnelles : Comprendre et discuter les propositions théoriques de Christian Le Moënne. Un corpus de textes de 1994 à 2016

Chapitre 7 - Vers une anthropologie technique du social : in-formation, formes et individuation

Bertrand PARENT

Édition électronique :
URL :
https://com-orga-discuter.numerev.com/articles/varia-1/2204-chapitre-7-vers-une-anthropologie-technique-du-social-in-formation-formes-et-individuation
DOI : numerev_1418
Date de publication : 15/12/2020

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : PARENT, B. (2020) Chapitre 7 - Vers une anthropologie technique du social : in-formation, formes et individuation. *Communications organisationnelles : comprendre et discuter*, (varia n°1). https://doi.org/10.34745/numerev_1418

Bertrand Parent s'attache lui (chapitre 7 : **Vers une anthropologie technique du social** : **in-formation, formes et individuation)** à faire comprendre le concept même de « forme » travaillé par CLM à la fois pour analyser les transformations des « formes sociales » et comprendre les émergences et altérations des formes-sources, distinguées analytiquement, mais imbriquées – formes sémiotiques, formes organisationnelles et formes objectales. Bertrand Parent vise à caractériser le mode d'usage de ces concepts chez CLM, un usage qu'il partage, ce qui l'amène à proposer une lecture synthétique des apports théoriques de CLM par la construction de ces concepts. Il estime qu'il s'agit là d'une tentative pour constituer la communication organisationnelle en tant qu'anthropologie technique du social. En effet ces formes sont des phénomènes de cristallisation de mémoires dont les effets de réalité s'établissement par propagation-propension. C'est ainsi que l'on peut comprendre que les processus de constitution des formes sociales sont des processus d'in-formation organisationnelle. Pour Bertrand Parent, cet appareillage théorique permet aussi bien de penser les évolutions organisationnelles d'ensembles socio-techniques que la recomposition de groupes professionnels. Il en développe un exemple dans le monde hospitalier. »

Bertrand Parent est Enseignant-Chercheur à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), où il est responsable de formations dans les domaines de la gestion de crise, la communication et le management opérationnel. Il a dirigé l'Executive Health MBA de l'EHESP, a été co-responsable du groupe Org&Co et assure aussi des activités d'expertise et de conseils auprès d'organisations du secteur sanitaire et social. Rattaché à l'équipe MOS (Management des Organisations de Santé) de l'EHESP et au PRéfics, ses travaux visent à élucider du point de vue des SIC les phénomènes de crise et de dislocation des collectifs de travail.

Mots-clés :

Chapitre 7

Vers une anthropologie technique du social :

in-formation, formes et individuation

Bertrand PARENT

Professeur à l'École des hautes Études en Santé Publique

Institut du Management - PREFics EA 7469

Un champ scientifique est un espace social particulier qui peut se caractériser par des objets de recherche spécifiques, des manières de poser les problèmes et des concepts et méthodes d'investigation propres, mais aussi, par des institutions représentatives, un droit d'entrée, des programmes de recherches et des laboratoires assurant son autonomie. L'histoire et la définition (légitime) d'un champ sont toujours l'objet de luttes entre membres. Cette lutte s'effectue aussi en rapport avec la dynamique d'autres champs ou sous-champs scientifiques.

La Communication Organisationnelle pourrait par exemple apparaitre comme un champ de recherche constitué en réponse à des préoccupations managériales en rapport avec l'évidence de phénomènes sociaux ou techniques (Communication, Information), repérés dans les organisations et les entreprises. Ce champ émergeant aurait alors suivi les évolutions majeures des sciences de l'information et de la communication : interdisciplinarité, constructivisme, adoption du paradigme critique en opposition au paradigme fonctionnel... Il se serait ensuite étendu et complexifié, agrégeant des recherches de plus en plus théoriques pour finalement apparaitre comme la science « classique » de la communication des organisations, distribuée entre un pôle fonctionnel et un pôle critique.

L'objet de ce chapitre est d'étudier de quelle manière les travaux de CLM ont participé à la structuration du champ de la communication organisationnelle en France. Notre approche ne sera pas sociologique mais épistémologique. Notre proposition, certainement audacieuse, sera d'envisager les travaux de CLM comme une tentative pour constituer la communication organisationnelle en tant qu'anthropologie technique du social.

Ainsi, dans une première partie nous tenterons de caractériser les conditions d'usages de certains des principaux concepts utilisés par CLM. Nous montrerons que c'est par la volonté de dépasser les conceptions spatiales des organisations que CLM convoque le concept de forme selon des acceptions originales : formes organisationnelles, objectales et sémiotiques. Ces formes, qu'il ne réduit pas à des actes langagiers, sont considérées comme des phénomènes de cristallisation de mémoires, dont les effets de réalité s'établissent par propagation/propension et en cela constituent les processus d'in-formation organisationnelle.

Dans une deuxième partie, nous nous autoriserons à compléter l'arsenal conceptuel

proposé par CLM avec des notions empruntées à la philosophie. Il s'agira alors de mettre à l'épreuve l'approche ainsi constituée en étudiant sa pertinence pour l'analyse des évolutions organisationnelles d'ensembles sociotechniques ou encore dans la recomposition de groupes professionnels.

I. Des concepts pour renouveler la communication des organisations

1. La volonté de dépasser une conception spatiale des organisations...

Les premiers travaux de CLM visaient à comprendre l'émergence de la communication d'entreprise, au-delà de la communication commerciale, du marketing et de la publicité. En effet, nous pouvions observer à la fin des années 70 un développement important de la fonction communication dans de nombreuses entreprises privées ou publiques en France. La visée semblait dépasser les classiques objectifs de développement des ventes. Il s'agissait alors pour CLM d'expliquer l'émergence de la communication institutionnelle ou corporate. Sans se départir d'approches considérant ces phénomènes comme le prolongement de logiques de rationalisation de la production ou encore de modernisation du contrôle social, ici par la gestion symbolique des environnements internes et externes des entreprises, CLM propose quant à lui que ces phénomènes soient interprétés comme le symptôme d'une crise majeure des modèles productifs et méthodes managériales alors en œuvre.

Pour aller à l'essentiel, CLM pointe que la plupart des approches managériales mais aussi scientifiques raisonnent alors « *comme si les organisations étaient des entités objectives ayant une existence spatiale et physique* », comme si on pouvait les « *confondre avec leurs ressources matérielles, humaines, ou financières, comme si on pouvait les confondre avec les usines, les unités de production, les sièges sociaux, les bureaux…* » (Le Moënne, 2012). Or CLM observe la « *dislocation des formes antérieures d'entreprises et d'organisation* », en particulier celles dont l'intégration s'effectuait spatialement, c'est-à-dire en rassemblant dans l'unité de lieu et de temps – l'espace de production – les ressources et les activités productives. La coordination s'y effectue de proche en proche et par ajustement mutuel ou réciproque.

C'est donc dans ce contexte de dislocation des formes spatiales des organisations que se développe la fonction communication des entreprises. Ce serait par la mise en œuvre de dispositifs et d'actions de communication que l'intégration des activités pourrait s'établir. Lorsque la coordination n'est plus possible dans l'unité de lieu l'intégration des activités s'effectue par la communication.

2. ... amène à reconnaitre la centralité des phénomènes d'information-communication dans les processus organisationnels...

Plus fondamentalement, CLM reconnait que le mouvement de recomposition des entreprises et organisations s'est effectué en relation étroite avec l'intensification du processus de production et de diffusion de normes techniques. Ces normes techniques apparaissent comme des référentiels d'action qui définissent non seulement le contenu du travail, mais aussi et surtout, les modalités de la coordination et *« les conditions dans lesquelles des modes d'organisation peuvent être considérés comme des formes*

acceptables ». Pour lui, on passe ainsi de formes d'organisations territorialisées à des logiques de pilotage par les normes et par les référentiels d'action, c'est-à-dire par la communication et l'information.

L'action collective n'est alors rendue possible que par la production, la distribution et l'appropriation de dispositifs d'écriture et d'écrits professionnels servant d'appuis conventionnels à l'action. Cette tendance est renforcée par les exigences de traçabilité et de sécurité des activités qui se développent conjointement. On peut ainsi observer le développement de « *politiques générales des traces, c'est-à-dire de production, communication, capitalisation des savoirs, renvoyant à la problématique des archives, de la mémoire* » (Le Moënne, 2012).

Ainsi, c'est à l'occasion de l'analyse du remplacement progressif des formes héritées ou institutionnelles de coordination de l'action par des formes « artificielles », conçues et créées en fonction d'objectifs spécifiques, que CLM nous invite à sortir des conceptions « dualistes », « mentalistes » ou « représentationnelles » des organisations, considérées comme « *des ordres stables et posés* : *le dedans, le dehors, la communication interne, externe…* ». Il s'agit plutôt de « *penser la co-émergence pratique et symbolique d'organisations artificielles, conçues en fonction de leurs buts, d'environnements qui soient compatibles avec ces organisations et en même temps la clôture entre le dedans, le dehors, clôture qui n'est jamais posée, qui n'est jamais donnée, mais qui est en permanence à construire* » (Le Moënne, 2012).

Il semble alors opportun d'envisager les organisations non plus seulement dans leur dimension spatiale mais plutôt et surtout comme des dispositifs de communication structurant l'action collective. C'est d'abord de cette manière que CLM a contribué au développement du champ de recherche en communication organisationnelle en France. Ici les processus de communication et d'information apparaissent comme constitutifs des organisations ou se confondent avec les processus organisationnels.

Une problématique de recherche est ainsi établie et les travaux de CLM vont alors progressivement mobiliser les notions de formes organisationnelles, sémiotiques et objectales. Nous nous proposons de tenter maintenant de caractériser l'usage de ces notions dans les travaux de CLM.

3. … appelant l'usage de la notion de forme …

Pour le dire clairement, la notion de forme est difficile à saisir dans le travail de CLM, mais elle y est essentielle, Le programme de recherche du PREFics intitulé « entre normes et formes » atteste de la prégnance de cette notion chez notre auteur. Le mot recouvre plusieurs sens et de nombreux usages qui ne se recoupent pas toujours. Notre propos sera donc de tenter d'expliciter les usages du concept de forme par CLM, en essayant de pointer en quoi ces usages sont spécifiques ou au contraire sont à rapprocher d'approches proposées par d'autres auteurs.

Souvent opposée à la notion de matière, la notion de forme est une notion très polysémique, aux emplois multiples et variés en fonction des contextes, et ceci pas seulement dans les travaux de CLM. En effet, comme l'indique par exemple Daniel Andler (Andler, 2002, p.1050) « *ce que l'on a, selon le contexte et selon les époques,*

traduit du grec par « forme », ce sont des mots et locution aussi variés que eidos, morphé, ousia, schéma, paradigma… ». Il précise aussi que le terme eidos, le plus souvent rapproché de la notion de forme, « *est lui-même ambigu* : *s'il est généralement traduit par « forme », il l'est aussi par « espèce »* ». Plus loin, il insiste encore : « *l'anglais emploie form, pattern, figure, template, shape, configuration* ». De même, « *Kant emploie le mot allemand form, mais le « forme » français traduit aussi gelsalt, qui n'est aucunement la même chose que le form allemand ou le shape anglais* ». Le dictionnaire lui-même présente cette pluralité. Il peut s'agir de l'apparence, de l'aspect sensible, des contours d'un objet ou d'un être, résultant de la structure de ses parties et qui rend cet objet ou cet être identifiable (apparence extérieure donnant à un objet ou à un être son originalité, sa spécificité ; aspect sensible sous lequel se présente un terme ou un énoncé). Le terme peut désigner une apparence conforme à une norme, un processus normé (manière d'agir et de procéder par respect des usages et des conventions) ou encore le principe interne d'unité des êtres, indépendant de leur matière, de leur substance. Il peut même désigner un objet capable de donner forme à d'autres objets.

La prudence est donc requise ici tant cette notion semble difficile à appréhender., et nous le verrons tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'appréhender les organisations. Pour autant, il apparait possible d'affirmer que le langage courant, comme le langage scientifique emploie le plus souvent la notion de forme selon une opposition entre termes : la forme d'un objet est toujours opposée à ce qui n'est pas forme en lui, c'est-à-dire selon les cas, au fond, à la matière, au substrat, au sens. Cette opposition n'est pas exclusion, mais au contraire semble constitutive. Aristote est, semble-t-il, le premier à avoir exprimé cette opposition : » *la substance est de deux sortes* : *il y a le composé et la forme. J'appelle composé la substance résultant de l'union de la forme et de la matière* »[1]. Pour lui, la forme s'impose à la matière, au substrat, à l'informe, et par ce processus génératif, lui donne forme et l'actualise. Dans la pensée d'Aristote, ce processus de mise en forme ne revient pas seulement au schème subjectif tel que rappelé par Andler : un sujet connaissant saisit analytiquement dans la réalité une dimension d'un objet. Pour Aristote, la matière n'est pas organisée une fois pour toutes. Son organisation provient d'une entité abstraite qui s'impose à elle et la configure.

Andler développe alors la notion de « *schème constitutif* » qu'il rapporte à l'existence dans la nature « *de systèmes dotés d'une dynamique interne, en vertu de laquelle ils empruntent une trajectoire de configurations* : *leur état varie au cours du temps, sans intervention qualitative de l'extérieur* » (Andler et al, 2002, p.1062*)*. Pour lui, la dynamique évolutive du système est portée par un élément interne au système ou par le système lui-même. On retrouve d'une certaine manière ici la conception aristotélicienne mais en considérant que l'*eidos* abstraite est en réalité portée par un élément concret du système. Le vocabulaire d'Aristote est alors repris : la forme du système est à la fois *eidos* et *morphé*, l'*eidos* est l'entité abstraite portée par une entité matérielle du système qui conduit et oriente (*telos*) la dynamique du système. Lorsque que le système atteint la configuration stable portée en germe par l'*eidos*, la configuration obtenue est la *morphé* ou la forme stable du système. L'instance constitutive est la forme en tant qu'*eidos*. Cette entité matérielle interne au système en

détermine la dynamique morphogénétique. On peut alors dire avec Andler que « *le schème constitutif réalise l'imposition d'une forme à un substrat (la matière, l'informe), le schème subjectif sépare une forme d'un substrat* » (Andler et al, 2002, p.1064). Dans ce cadre, le concept de forme prend trois sens différents mais complémentaires : la forme comme *eidos* du moment constitutif, la forme comme *morphé* du moment subjectif et la forme comme connaissance intelligible de l'objet.

De plus, dans le système proposé par Andler, la forme en tant qu'*eidos* peut être tantôt « *dynamique génétique, tantôt structure mathématique, tantôt plan ou idée* ». Ainsi des entités symboliques telles que les représentations, les procédures, les règles peuvent prendre le statut de forme-*eidos*. Il en est de même pour un objet technique. Ces formes possèdent la capacité de configurer les relations entre éléments d'un réseau, d'un ensemble, et on le verra par la suite, par un individu en cours lui-même d'actualisation ou d'in-formation.

Le travail de CLM ne semble pas en première analyse si éloigné de l'approche proposée ici par Andler quant à l'usage de la notion de forme. CLM refuse lui aussi de considérer l'existence d'une entité abstraite qui s'imposerait au substrat et en ferait l'équivalent de l'eidos selon le schème hylémorphique platonicien. Il ne peut se résoudre non plus à considérer les formes comme de seuls phénomènes subjectifs ou renvoyant au « moment subjectif » d'interprétation, à la capacité intellectuelle de dissocier le fond de la forme.

Il nous invite plutôt à considérer les dynamiques dans lesquelles s'actualiserait la capacité à produire des formes, à donner une forme ou à se donner une forme. Et ceci en tentant d'éviter les approches dualistes, « le tournant sociologiste », le « tournant langagier », le « tournant matériel » qui ne rendraient pas compte de la complexité des phénomènes étudiés mais surtout relèveraient de problématisations réductrices et faisant l'impasse sur ce qui fait pour lui l'originalité de la communication organisationnelle comme champ de recherche. C'est en discutant l'usage de cette notion chez des auteurs de référence pour lui que l'on peut progressivement saisir la manière spécifique chez CLM de tenter de conceptualiser la notion de forme, et ses spécifications, les formes organisationnelles, sémiotiques et objectales, et ceci soit positivement soit en creux, c'est-à-ne dire en ne retenant pas les usages proposés par d'autres auteurs.

Nous commencerons par les notions de forme et de forme organisationnelle. CLM voudrait se distinguer d'un usage peu précis ou peu explicite de la notion de forme organisationnelle : « *Cette notion de « forme organisationnelle », banalisée comme une évidence dans les écrits et les discours de ces différentes catégories d'acteurs est pourtant problématique, car très rarement définie par ceux qui l'utilisent* » (Le Moënne, 2015) « *Or, la notion de forme est une notion complexe dont rien finalement n'indique qu'elle permette de décrire ou de qualifier des processus organisationnels*. » (Ibid.)

Il y a d'abord Laurent Thévenot et sa notion d'investissement de forme : « *Laurent Thévenot dans un article important de 1983, mettait en avant la catégorie d'« investissements de formes » pour décrire les référentiels élaborés pour structurer les formes organisationnelles* » (Le Moënne, 2013).

Sans doute cet économiste est alors « à la recherche d'un concept d'investissement

susceptible de couvrir la gamme la plus complète des ressources de l'entreprise » (Robert, 2001). Thévenot a en effet noté que la solidarité repérée entre la production, les machines, les matières premières et les personnes au travail impliquait « la mise œuvre de tout un ensemble d'outils complémentaires : des règlements, des procédures, des standards, des conventions… Pour lui, la fonction de production d'une entreprise ne dépend pas seulement de l'articulation entre « *des biens de capital* » « *et d'autre part un flot de matières premières et d'heures de travail* », mais aussi de l'établissement de relations stables entre les protagonistes. Pour introduire ce concept, Thévenot s'appuie sur l'exemple de Taylor et de son manuel dans lequel il propose ses principes d'organisation scientifique du travail (1929). A partir de l'étude de l'ouvrage de Taylor, Thévenot peut alors présenter sa notion d'investissement de forme.

Reprenons les termes de Thévenot lui-même (Thévenot, 1986) : « *l'investissement est une opération comme l'établissement, coûteux, d'une relation stable pour une certaine durée* ». Il propose donc de considérer l'investissement de forme, comme une opération d'investissement qui cherche à substituer une relation codifiée à une relation informelle entre des acteurs ou entre des acteurs et des objets. L'investissement de forme vise la stabilisation d'une situation collective « *dont la caractéristique est de tenir grâce à des formes* ». Le rendement d'un investissement est attaché à la stabilité ou encore aux certitudes auxquelles il donne accès. Les investissements assurent un accroissement de la prédictibilité des états à venir, résultant de la mise en cohérence des catégories cognitives des personnes impliquées comme des objets mis en œuvre dans la production. Cette opération d'investissement peut être très variée, depuis la contrainte matérielle d'une standardisation jusqu'à l'impératif moral, en passant par l'obligation des conventions. « *Codes, contraintes et équipements doivent être traités de la même manière* » (Thévenot, 1986). L'investissement dans des machines, dans l'informatique est toujours accompagné d'investissement dans des formes symboliques. « *Si on admet que l'établissement d'une règle est un investissement, comme l'achat d'une machine, on est amené à réexaminer l'articulation de fonctions jusque-là séparées* ». La notion de forme permet de sortir de l'opposition entre matériel et symbolique.

Les formes chez Thévenot sont à la fois cognitives et opérationnelles. Dans cette approche les formes considérées peuvent être aussi bien des *« outils, bordereau, marque, consigne, formation, habitudes, etc. ».* Elles permettent ainsi l'action et la coordination de l'action.

CLM reprend à son compte les travaux de Thévenot et considère que ces opérations d'investissement de forme participent bien du processus d'émergence de structures organisées, d'organisations : « Ces investissements de formes constituent le cœur de ce qui structure les formes organisationnelles. Il s'agit d'éléments symboliques, des langages, des conventions d'écritures, mais également matériels (les supports, les référentiels) et financiers (les coûts de transaction, de coordination, de synchronisation…) ». (Le Moënne, 2015) et CLM peut alors prolonger : « *Les « investissements de formes » sont donc fondamentalement des dispositifs de communication et d'information « organisants » qui attestent de la capacité – spontanée ou rationalisée – de coordination des acteurs sociaux individuels*

et collectifs. » « *Dans la perspective socio-économiste qui est celle de Thévenot, les investissements de formes ont un caractère littéralement matériel, et participent de la perpétuelle objectivation des formes organisationnelles. Ils contribuent à la mise en forme des organisations comme structure…* » (Le Moënne, 2015)

Pour CLM, les logiques d'information et de communication sont ainsi conçues comme des processus de mise en forme organisationnelle : « *l'un des aspects essentiels de l'information organisationnelle est donc l'ensemble des processus de* « *mise en forme* »*, de structuration des formes organisationnelles* » (Le Moënne, Ibid.). Ainsi, pour CLM la notion de forme organisationnelle renvoie principalement à celle de configuration organisationnelle, d'état d'une structure, même s'il s'en défend ici ou là. Les formes qui participent à ce processus de configuration, au processus organisationnel, sont parfois elles-mêmes qualifiées de formes organisationnelles (formes qui organisent), mais progressivement on va noter que cette acception est progressivement abandonnée au profit de la notion de norme.

En effet, reviennent souvent dans ses textes les assertions où les « formes organisationnelles » sont considérées comme structurées selon « des règles, des normes, des conventions » que ces règles et ces normes organisationnelles soient héritées ou non. Et pour lui les processus organisationnels ne consistent plus seulement en la simple application d'une forme à une matière, à des ressources, humaines, matérielles, financières, ce serait là une vision superficielle qui occulterait l'essentiel : « *l'opération de prise de forme elle-même, ce qui fait qu'il y aura une organisation* » (Le Moënne, Ibid.). D'une certaine manière, dans la perspective de CLM la norme, les normes in-forment, c'est-à-dire apparaissent comme le support principal du processus d'organisation, qui produit en tendance des formes organisationnelles, en apparence stable.

L'information n'est plus ici considérée comme simplement un dispositif de signification mais plutôt comme un dispositif de prise de forme.

4. … qui ne peuvent être réduits à des phénomènes langagiers dans la mesure où il s'agit de dispositif de cristallisation de mémoire …

Pour lui, les analyses des processus organisationnels portées par les sciences humaines, sociales ou de gestion tendent encore trop à les considérer comme des processus symboliques renvoyant peu ou prou à des questions de langages. Revenant aux travaux de Thévenot, CLM critique la tentation qui serait de considérer les investissements de forme seulement comme l'expression de règles, de normes et de procédures, et donc au fond, des textes ou des conversations. Comme nous l'avons vu, les formes (organisationnelles) sont pour lui d'abord le résultat du processus d'in-formation qui s'appuie sur des normes. Ces normes peuvent être d'ordre techniques ou anthropologique, mais toujours à considérer comme sociales, et donc pas nécessairement langagières. CLM indique ainsi clairement combien selon lui la capacité à s'organiser et établir des coordinations *« précède l'apparition du langage et donc bien sûr l'apparition du texte »*. Les formes organisationnelles précèdent l'existence de texte et de procédures et on ne peut donc les réduire à des faits de langage.

En ce sens, c'est avec la catégorie de forme objectale que CLM précise son usage de la

notion de forme, d'abord en ne réduisant pas à des phénomènes langagiers et verbaux. Il s'agit pour lui d'amener une conception non triviale et dualiste des objets : « *j'entends par forme objectale les formes sociales qui résultent de l'appropriation dynamique de notre environnement matériel et qui sont des dispositifs de mémoires de routines, d'hypothèses d'usages possibles, cristallisées dans des formes qui en sont le support* » (Le Moënne, Ibid.). Pour lui, l'humanité dispose d'aptitude à agir de manière coordonnée dans des contextes qu'elle ne connaît pas et cette capacité repose selon lui « *fondamentalement sur le fait qu'elle a cristallisé la mémoire des normes et routines, l'intelligence de l'action efficace dans les formes objectales* » (Le Moënne, Ibid.). Pour lui, les normes techniques, au-delà de leur dimension langagière et discursive, peuvent être analysées comme des « *dispositifs de cristallisation de mémoires* » (Le Moënne, 2013), c'est-à-dire des dispositifs d'institution, qui permettent *« d'inscrire des logiques anthropologiques et sociales, des modes de pratiques sociales et de rapports sociaux, des imaginaires, des types de comportements divers, à la fois dans des objets, des formes objectales, et dans des formes organisationnelles »* (Le Moënne, 2013). Les normes peuvent ainsi être analysées comme des dispositifs de cristallisation de mémoires dans des formes, cristallisation de routines, de logiques d'actions, qui permettent d'agir sans avoir à tout connaître des contextes sociaux, matériels, organisationnels. Pour lui, les normes sont des ensembles abrégés d'expériences sociales, qui ont été construits au cours d'expériences socialisatrices antérieures dans des cadres sociaux limités ou spécifiques. Ce sont des expériences incorporées, cristallisées dans des formes, c'est-à-dire des objets, des rituels…. Ce sont autant des habitudes que la capacité à reconnaître le contexte de leur mise en œuvre. Cette inscription des normes dans les formes sémiotiques, mais également dans les formes objectales ou des formes organisationnelles apparait alors au fondement de toute capacité d'action.

Ainsi, CLM nous invite à ne pas nous intéresser aux seules entités symboliques : représentations, textes, langages… Il nous propose d'élargir le point de vue et de considérer qu'un acteur humain ne traite pas seulement avec des formes symboliques mais agit en contexte pluriel, selon l'effet ou la prégnance de formes techniques ou objectales, savoir-faire pratiques (infra conscients), objets, habits, outils… L'acteur avec ces diverses entités/formes agit, se coordonne et se différencie, évolue dans sa socialisation, adopte de nouveaux régimes d'être. Les formes peuvent donc appartenir à l'ordre symbolique, on retrouve alors Simmel (2013) et Sperber (1996), mais aussi à un ordre ou régime technique et on retrouve la pensée de Thévenot, Callon et Latour par exemple.

CLM semble en grande partie avoir construit son approche de la pratique et de l'action collective contre les théories intellectualistes de la pratique, c'est-à-dire contre l'idée d'une pratique orientée rationnellement, intentionnellement, volontairement vers des fins explicites, contre l'idée d'une réflexivité seule opérante, d'une conscience consciente, systémique et calculatrice.

Pour lui, il ne peut y avoir de monde humain sans ces formes sociales structurées selon des normes, qu'il s'agisse des formes sémiotiques, des formes organisationnelles et des formes objectales.

5. … dont les effets de réalité s'établissement par propagation/propension …

CLM cite assez peu Pierre Bourdieu, mais les travaux de cet auteur sont pour autant bien connus de lui et structurent en partie ses propres analyses. Pour Bourdieu non plus, les processus d'apprentissage et de développement de capacité d'action ne s'effectuent pas seulement par transmission explicite dans des systèmes d'enseignement. Comme il l'indique dans l'ouvrage *Esquisse d'une théorie de la pratique*, « *aussi longtemps que le travail pédagogique n'est pas clairement institué comme pratique spécifique et autonome... l'essentiel du modus operandi qui définit la maîtrise pratique se transmet dans la pratique, à l'état pratique, sans accéder au niveau du discours. On n'imite pas des modèles, mais les actions des autres* ». Plus loin, « *l'hexis corporelle parle immédiatement à la motricité, en tant que schéma postural qui est à la fois singulier et systématique, parce que solidaire de tout un système de techniques du corps et d'outils* » (Bourdieu, P., 2000, p.85). Ainsi, pour Bourdieu, les « *schèmes peuvent aller de la pratique à la pratique, sans passer par des connaissances explicites, sans passer par l'explication et par la conscience* ». C'est par exemple dans le moment de la « *prime éducation* » que le corps « *accède à l'art* », hors de toute réflexion ou théorie. Bourdieu reprend alors Durkheim : « *un art est un système de manières de faire qui sont ajustées à des fins spéciales et qui sont soit le produit d'une expérience traditionnelle communiquée par l'éducation, soit de l'expérience traditionnelle de l'individu. On ne peut l'acquérir qu'en se mettant en rapport avec les choses sur lesquelles doit s'exercer l'action et en l'exerçant soi-même* »[2]. Le principe « *d'incorporation de la culture* », dégagé de la conscience et de l'explicite, correspond au processus d'imitation identifié par Tarde et plus tard, par Girard. Pour Tarde, la société n'apparaît que grâce à l'imitation qui est le facteur premier et décisif de l'apparition du lien social entre les individus. C'est parce qu'ils vivent ensemble que les hommes pensent et agissent de la même façon. L'imitation se répand en ondes concentriques autour du modèle. C'est l'imitation qui explique l'existence de la répétition des faits et l'émergence des institutions.

De son côté, CLM aborde ces phénomènes de manière assez proche. Pour lui aussi, il existe « *des structures mentales, des schèmes pour reprendre la « Critique de la raison pure », et des modes de comportements hérités, qui structurent notre rapport au monde et nous permettent d'agir dans des univers sociaux complexes, dont nous ne savons pas grand-chose, avec des chances raisonnables de succès* » (Le Moënne, 2015). Ces schèmes sont construits dans la pratique par confrontation à des « *logiques d'actions qui précèdent langages et règles explicites. Ils fonctionnent de façon pragmatique et sous cet aspect ils apparaissent pour CLM comme « des propensions d'action qui se donnent comme ouvertes aux écarts, aux adaptations, aux jeux* » (Ibid.).

De plus, pour lui aussi « le processus d'apprentissage est d'abord imitatif » et les logiques d'actions et les règles pratiques sont adoptées par imprégnation et imitation, « processus caractéristique de ce que l'anthropologie culturelle appelle la culture ».

Enfin, pour CLM, il existe aussi une modalité de diffusion des schèmes et des modes de faire qui s'effectue de manière explicite et nécessite des dispositifs de transmission appropriés. Si l'économie des pratiques ne peut se réduire à l'économie des échanges

symboliques (au sens d'échange de connaissance), il ne s'agit pas non plus, de ne plus questionner l'importance de ces échanges.

6. … Ce qui permet d'analyser toutes pratiques sociales comme des processus d'émergence/altération de formes.

Dans un de ses derniers textes publiés, CLM revient longuement sur la catégorie d'organisation et ses usages en sciences humaines et sociales. Il nous rappelle combien cette notion comprend « une dualité de signification », organisation étant considérée « comme structure et comme état « situé », ou « comme processus de structuration et de mise en forme (« *organizing* » de nos collègues anglo-saxons ») » (Le Moënne, 2016). Pour lui, il semble difficile d'assimiler les deux conceptions et il nous invite plutôt à envisager les formes « dans leur devenir, non dans leur état stable » de tenter « *de saisir l'opération de constitution et de mutation de ces formes, et donc les processus de différenciation et d'émergence comme morphogenèse* » (Le Moënne, 2015). C'est effet avec l'appui de Simondon qu'il nous invite à connaitre les « *formes organisationnelles à travers les processus de mise en forme plutôt que de connaître les processus de mise en forme à partir des formes organisationnelles existantes* ». Pour lui, l'essentiel se trouve dans le phénomène de mise en forme, « *plus précisément de saisir ce que Simondon appelle un « potentiel de mutation », qui permet à une forme organisationnelle de devenir perpétuellement autre qu'elle n'est* ». Ainsi CLM nous invite à reconnaitre que « l'état normal » des organisations est l'instabilité, « la tendance dissipative » et non pas l'ordre stabilisé ».

De la même manière, cette approche peut s'appliquer aux formes dites objectales qui, « *même déjà formées, et donc identifiables comme telles, recèlent toujours le potentiel qui les aura conduites à exister* », ou encore sémiotiques : « *les langages, écrits, traces, symboliques, comme les règles, normes, routines, sont des dispositifs ouverts, processuels, susceptibles d'évolutions et adaptation. Ainsi, c'est leur potentiel d'altération et de transformation qui caractérise les formes sociales dans leur ensemble, et dont il faut considérer la puissance de mutation, perpétuellement créées/altérées, instituées/destituées…* » (Le Moënne, 2015).

Même si certains passages des textes de CLM peuvent prêter à confusion dans la mesure où lui-même passe régulièrement d'une acception où les formes (organisationnelles) sont des formes qui organisent, qui soutiennent et déterminent les processus organisationnels à une acception où la forme organisationnelle est le résultat, considéré désormais comme métastable, de ces processus d'organisation, on notera que progressivement c'est ce dernier usage qui caractérise finalement l'approche de notre auteur. En fond, l'essentiel pour lui est de retenir que les formes organisationnelles, sémiotiques, objectales sont des ordres métastables, en permanente reconfiguration/altération sous l'effet de la métabolisation d'évènements et d'interactions avec d'autre formes… l'essentiel est de retenir que pour lui il n'y aurait pas de monde humain sans ces formes sociales structurées selon des normes/formes, qu'il s'agisse de formes sémiotiques, de formes organisationnelles ou de formes objectales.

Ainsi, CLM a progressivement construit une manière d'envisager les pratiques sociales comme toujours fondées sur des formes qui elles-mêmes sont processuelles : « *les*

formes sociales permettant l'émergence de modalités relationnelles et de rapports sociaux, dans des dynamiques à la fois d'altération des formes instituées et d'adaptation ou d'émergence de nouvelles formes sociales ou de nouvelles formes instituées » (Le Moënne, 2016). Cette problématique permet d'envisager le monde de manière dynamique et relationnelle, où la « question » devient celle du rapport de vitesses et de lenteur ou d'interactions entre des processus d'in-formation, c'est-à-dire entre des formes toujours en cours de formation elles-mêmes, mais pour certaines apparemment stables relativement à d'autres.

CLM nous invite donc à construire « une socio-économie des devenirs, des processus », ce que nous pourrions appeler ici une anthropologie technique des formes. Les paragraphes suivants nous permettront de vérifier en quoi cette approche peut selon nous être heuristique quant à l'analyse de différentes catégories de phénomènes.

II. Perspectives et prolongements des travaux de CLM

1. Ensembles sociotechniques et individuation : pour un prolongement des apports de CLM

CLM convoque à plusieurs reprises Simondon et nous invite donc à lire ce philosophe[3]. Nous verrons que cet auteur peut être très utile à l'analyse des phénomènes organisés dans la mesure où son corpus théorique permet d'éclairer et de mieux comprendre les formes et les modalités de leur formation/propagation. Les notions d'individuation et de transductivité compléteront les apports de CLM.

Gilbert Simondon pose l'objet technique comme systématiquement inscrit dans une dynamique d'individuation, c'est-à-dire tendant vers l'unité, l'unification. Pour cet auteur, un objet s'individualise selon une dynamique qu'il qualifie de « transductive » : les termes mis en relation dans cette dynamique sont constitués dans la dynamique elle-même, ils n'existent pas hors de leurs relations établies dans la dynamique. On peut considérer qu'ils « s'entre-définissent » alors. La spécificité de cette individuation, considérée comme processus de concrétisation, tient à ce que l'objet technique possède une fonction, ce que par ailleurs CLM n'a pas repris. La concrétisation de l'objet, qui est l'intégration de ses fonctions par « *surdétermination fonctionnelle* », est l'histoire de sa dynamique propre. Comprendre cette individualité technique et sa concrétisation, c'est comprendre sa genèse comme dynamique où l'objet devient un être indivisible et fonctionnel. Un objet technique naît de la combinaison d'autres objets techniques, dans la satisfaction d'une fonction qui s'établit et persiste. Dans sa maturation historique, l'objet technique passe par un processus où les sous-ensembles sont déconstruits, dans leurs structures cohérentes unitaires, au profit de la logique globale, de la fonction d'ensemble de l'objet technique. Le lien organique qui fait qu'un objet technique unifié se concrétise, au sens où il s'incorpore à chacune des pièces composant le système, les redessine, au point que celui-ci pourrait apparaître, à la fin du processus, composé que de pièces exclusivement destinées au système dans lequel elles s'insèrent.

L'individuation de l'objet, dont l'individualité se modifie et se renforce au cours de sa genèse, correspond donc à l'histoire de ces modifications que l'on ne peut appréhender dans la série des interactions entre individus et non à partir de la spécificité de tel ou tel

individu. C'est ici que l'on entrevoit le cas général, dans la proposition de Simondon et reprise par CLM. Pour eux, « *l'objet technique individuel n'est pas telle ou telle chose donnée hic et nunc, mais ce dont il y a genèse... la genèse de l'objet fait partie de son être* » (Simondon 1989, p.20). Ainsi la tendance à s'organiser ne se révèle qu'au cours du fonctionnement. L'histoire de ce devenir n'est donc pas celle des hommes qui ont fabriqué l'objet. Cette historicité de l'objet fait que l'on ne peut pas en parler comme d'une simple matière qui serait mise en forme de l'extérieur, par une volonté formatrice et organisatrice. Ici, pour nous, la forme est déjà dans la matière et seul le fonctionnement peut révéler sa nécessité. Le schème hylémorphique apparait inapte à rendre compte de cette morphogenèse. L'être technique évolue par convergence et adaptation à soi. Il s'unit à lui-même selon « un principe de résonance interne ». Ses organes fonctionnent de plus en plus comme les éléments d'un tout. La concrétisation de l'objet technique, c'est son devenir individu, c'est-à-dire son organisation comme un être indivisible. Il s'agit d'une tendance, d'un processus toujours en cours, car comme le dit CLM à la suite de Simondon, la concrétisation n'est jamais vraiment achevée, complète ou définitive.

L'individu est ce qui se maintient dans la tension de l'inachèvement qui commande toute individuation. L'individu ou la forme de l'être technique en devenir reflète le processus qui l'englobe et le dépasse, le traverse et le tend. Il n'en n'est pas l'origine mais un moment. La forme n'est pas un principe organisateur externe, elle est un état passager du processus de concrétisation. On pourrait dire qu'il s'agit d'une tendance où la matière invente sa forme.

Par ailleurs, si les objets techniques ne sont jamais véritablement concrets, c'est que la concrétisation est une tendance qui connaît des résistances. Il y a au cœur de l'individu une inadéquation irréductible qui donne le processus d'individuation, jeu de forces pré-individuelles dans l'individu, qui se concrétise en tendance. « *Pour penser l'individuation, il faut considérer l'être non pas comme une substance, ou matière, ou forme, mais comme système tendu, sursaturé, au-dessus du niveau de l'unité, ne consistant pas seulement en lui-même et ne pouvant pas être pensé au moyen du principe du tiers exclu.* » (Simondon, 1989, p.63).

Ainsi, en reprenant pour partie la pensée de Simondon en interaction avec les travaux de CLM, on voit que tout processus d'individuation, dont le processus de concrétisation de l'objet technique n'est qu'un cas particulier, revient à une série d'interactions entre les éléments d'un ensemble : par ces interactions où chacun des éléments se définit dans ses rapports aux autres, de manière transductive, un nouvel être se constitue en tendance, c'est-à-dire s'individualise. On le comprend, ces interactions sont de nature info-communicationnelle, et les opérations d'information mobilisent des formes organisationnelles, tout autant que des formes objectales ou sémiotiques comme nous amène à le considérer le travail de CLM. Dans cette perspective, peut-on considérer la formation d'un collectif de travail comme un processus d'individuation ?

Simondon n'a pas lui-même envisagé l'hypothèse de l'individuation de grands ensembles socio-techniques. Il s'est d'abord intéressé aux objets techniques et aux rapports entre objets techniques et êtres humains. Les ensembles techniques, qui associent des individus techniques d'une manière suffisamment stabilisée pour ne pas être confondus avec l'environnement, ne semblent pas suffisamment intégrés,

contrairement aux objets, pour être considérés par Simondon comme des entités individualisées. Pour autant, en observant de près des « organisations », au sens vague du terme, et certaines séquences des activités productives qui y ont cours, on pourrait trouver quelques arguments pour convoquer la notion d'individuation pour l'analyse de collectifs de travail.

En effet, dans une organisation productive, des entités hétérogènes sont mises en relation. Le fonctionnement de l'ensemble constitué par ces entités « *passe par la production continue de compatibilités entre les êtres qui sont en position de voisinage sur les chaînes de solidarité* » (Dodier, 1993, p.49). Cette production de compatibilités apparaît comme une confrontation entre forces. Chaque force, « *qu'il s'agisse d'un objet ou d'un humain, possède une capacité normative et une capacité à être modulé, sa souplesse* » *(*Ibid.). L'activité productive met donc en relation des entités « *qui se comportent comme des instances, c'est-à-dire qui expriment à la fois leur force normative et leur souplesse* ». Ces entités se trouvent donc en tension les unes par rapport aux autres. C'est de leur confrontation qu'émergera un ordre, une coordination, une configuration organisationnelle. Ainsi, par l'intermédiaire de multiples médiations, les humains sont engagés dans une solidarité orientée vers le fonctionnement de l'ensemble. Ses contours ne sont pas toujours bien définis, mais chacun participe à leur stabilisation, en tendance. Lorsque le fonctionnement du collectif apparaît assez stable, on peut parler d'un système stable – ses objectifs sont clairs et des processus de régulation apparaissent pour assurer la résorption des écarts par rapport au fonctionnement régulier. Un consensus existe entre les instances autour des objectifs et des obligations. On peut parler de cohérence interne. Les entités convergent toutes vers cet état stable.

Ici, on comprend que l'intégration du collectif passe par des processus info-communicationnels, qui eux-mêmes ne sont pas nécessairement rationnels, explicites ou langagiers, mais qui démontrent la constitution communicationnelle de l'organisation. L'organisation est en fait un processus d'organisation, ou processus d'information-communication. L'intégration du collectif de travail ne se fait pas par intégration spatiale et auto-organisation autour de la logique de métier au sein de l'unité de lieu et de temps.

2. Processus d'information-communication et recomposition du groupe professionnel des cadres hospitaliers

Au-delà du modèle d'analyse proposé au-dessus et inspiré des travaux de Simondon et CLM, il nous faut montrer encore plus en quoi celui-ci peut être pertinent pour comprendre des pratiques sociales diverses, selon une perspective qui articule effectivement les processus information-communicationnels et les processus d'émergence/recomposition d'entités collectives, de groupes sociaux, que nous qualifierons ici, derrière CLM, de formes sociales. Pour l'étude, nous reviendrons sur le cas de la recomposition du groupe professionnel des cadres hospitaliers français à partir des années 2010.

Comme nous le savons, de nombreuses réformes ayant pour objectif la modernisation et la rénovation du système de santé se sont succédées à un rythme soutenu depuis nombreuses années en France. Ces réformes ont toutes visé l'intégration des soins et

des services ainsi que l'amélioration de leur performance. Elles impliquent une redistribution importante des responsabilités entre les différents niveaux et acteurs du système de santé. Elles mobilisent de nombreux dispositifs de normalisation et de transformation des activités de prise en charge des patients et usagers. Dans ce contexte, différentes études (Divay et Gadéa, 2008 ; Gadéa 2009) ont montré le faible niveau relatif du taux d'encadrement dans le secteur hospitalier et plus généralement dans les structures de santé. La plupart des observateurs s'accordent pour estimer que le rôle des cadres a ainsi considérablement évolué ces dernières années, et ceux-ci semblent mis au défi d'assurer l'adaptation rapide de tous les agents hospitaliers aux nouvelles exigences posées tant par le pouvoir politique que par les attentes publiques. Pourtant les métiers de l'encadrement des soins (cadre de santé en service hospitalier, cadre supérieur de santé, directeur des soins) et de formateur en soins (cadre de santé dans un institut de formation) semblent aujourd'hui pâtir d'une définition et d'un positionnement flous dans les organisations de santé. Ces professionnels ont ainsi exprimé de façon récurrente un sentiment de non-reconnaissance, voire d'invisibilité des activités qu'ils réalisent (Sainsaulieu, 2008 ; Bourgeon dir., 2012).

Dans ce contexte, le ministère de la santé a engagé en 2009 une large concertation auprès des cadres hospitaliers sous la forme d'une mission confiée à C. de Singly (EHESP). Cette mission a constitué la première étape d'un processus de redéfinition globale des métiers, statuts et formations professionnelles associées. Ultérieurement à cette phase de concertation, une mission de réingénierie du diplôme de cadre de santé a été confiée à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du ministère de la santé.

Ici, nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'étape de concertation confiée à C. de Singly. Nous montrerons que la mise en visibilité des aspirations, attentes et revendications des cadres hospitaliers, au travers d'un dispositif mobilisant massivement les TIC, n'a pu aboutir à leur véritable prise en compte car, selon nous, est apparu un phénomène de dyschronie entre les processus individuels et collectifs constitutifs du processus global de recomposition des métiers. De même, à ces écarts de temporalités s'est ajoutée une disjonction processuelle entre les phases d'expression des agents, de concertation avec les représentants associatifs ou institutionnels, de prise de décision politique et de mise en œuvre administrative et organisationnelle.

Il ne s'agit pas ici d'affirmer que le ministère et le pouvoir publics ont mis en œuvre à dessein un dispositif technologique d'expression visant à contenir, circonscrire et enfermer la parole des cadres hospitaliers afin d'éviter que cette parole s'autorise et produise des effets sur le processus global de recomposition des métiers et représentations associées. Il s'agit plutôt, à partir du cadre théorique proposé, de montrer que cette expression a vu ses effets limités dans la mesure où la relation de transductivité et de composition entre les différents processus engagés (expression, concertation, négociation, production de référentiels activités et compétences) n'a pas pu s'enclencher.

Ainsi, en 1995, la création d'un diplôme commun aux différentes filières paramédicales, obligatoire pour accéder au statut de « cadre de santé », a été une étape déterminante de la professionnalisation de l'ancienne fonction « d'infirmière-chef » ou

de « surveillante ». Dans cette période, les modules d'enseignement des techniques de soin et de médecine tendent à disparaître au profit de modules orientés sur le management et la gestion (Reinhart, 2011). Près de 15 ans plus tard, selon une des représentantes de la DGOS interviewée « tous les indicateurs des cadres sont au rouge ». Le malaise et les insatisfactions ressentis sur le terrain sont exprimés avec force à la fin des années 2000 au point que le ministère de la santé ne peut plus les ignorer.

Face au malaise des cadres hospitaliers et aux revendications syndicales, une démarche de concertation est donc confiée au printemps 2009 à C. de Singly. Le dispositif de concertation mobilise une quinzaine de personnes sur une période de cinq mois : des réunions nationales, des entrevues avec les représentants associatifs et syndicaux ; des rencontres avec les employeurs, les responsables des écoles de formation, douze rencontres régionales. A cela s'ajoute la conception et la diffusion d'un film, « Plein cadres », à l'initiative du ministère de la santé. Cette vidéo d'une dizaine de minutes est constituée d'extraits de témoignages de personnels des différentes catégories de métiers (médical, administratif, soignant, etc.) en lien avec les cadres hospitaliers. Enfin, un forum ouvert à la participation de tous est mis en place sur internet pendant tout le temps de la mission. Ce forum, appelé le « site des cadres hospitaliers », créé et mis en ligne le 11 mai 2009, est resté ouvert jusqu'au 3 août 2009. Il est accompagné d'un « billet inaugural » qui rappelle les objectifs de la mission désignée par la Ministre de la santé d'alors sur « la formation, le rôle, les missions et la valorisation des cadres hospitaliers ». En deux mois le site a permis à 1179 membres inscrits de déposer 393 contributions et 2832 commentaires.

Tout un dispositif pour la mise en visibilité des cadres hospitaliers a ainsi été ouvert dès 2009 à grand renfort de promotion auprès des établissements hospitaliers et des personnels : le forum d'expression en ligne, la mise en scène d'une large concertation et d'une démarche participative en région, des dispositifs multimédias de publicisation d'interviews ou témoignages des cadres. Mais au final il aura permis de rendre visibles les attentes, les revendications ou même la diversité des activités et missions des cadres, largement méconnues. Les attentes d'une prise en compte réelle des problématiques propres à ce groupe professionnel, suscitées par la concertation, seront déçues. Ce dispositif communicationnel a, en revanche, largement mis en visibilité la volonté politique de la démarche de concertation. En particulier, le forum internet présenté par le ministère comme un outil de « dialogue », soutien d'une « méthodologie interactive » a permis des échanges entres les personnels de l'encadrement hospitalier, mais pas entre instances politiques et cadres. Il a aussi constitué un espace d'affichage de et pour l'action publique.

Nous proposons maintenant de réexaminer ces données empiriques relatives à la mise en scène d'un groupe professionnel en cours de définition, dans un dispositif info-communicationnel publicisé et inédit dans le secteur hospitalier, au prisme du cadre théorique proposé.

La constitution d'un groupe professionnel, ici les « cadres hospitaliers », peut-elle être considérée comme un processus d'individuation et de prise de forme? Comme nous l'avons déjà vu, Simondon n'a pas directement envisagé l'hypothèse de l'individuation

de groupes sociaux même si son ouvrage, *L'individuation psychique et collective* (2007), ouvre cette piste de travail. Pour autant, le processus politico-administratif de définition des métiers et des compétences des cadres du secteur de la santé ainsi que certaines séquences de négociation et d'expression des revendications des cadres offrent des arguments qui permettent de convoquer la notion d'individuation.

En effet, dans la démarche initiée par le ministère de la santé et portée dans un premier temps par la mission de Singly, des personnes provenant d'entités hétérogènes (directions centrales, cadres d'établissements, syndicalistes, experts RH, membres de l'institut du management EHESP, consultants, IGAS, etc.) sont mises en relation dans l'expression de revendications, de besoins (reconnaissance, identité professionnelle, etc.), dans la discussion et l'interprétation des orientations proposées par le ministère, dans le travail de rédaction puis la stabilisation de textes de références (référentiels métiers, de formation, de compétences).

C'est dans cette confrontation que peut émerger, éventuellement, une coordination, voire une nouvelle instance, englobante, unifiée. Il y a alors résonance et synchronie entre les différents éléments composant le nouvel individu – au sens de Simondon – toujours en cours de concrétisation. Lorsque l'ensemble devient stable, les objectifs sont communs et des processus de régulation apparaissent pour assurer la résorption des écarts par rapport au fonctionnement régulier. Un consensus existe entre les instances autour des objectifs et des obligations et on peut parler de cohérence interne. Ainsi, par l'intermédiaire des multiples médiations (forum internet, groupes de travail, conférences/débats, vidéos), les expressions de différentes entités, qu'il s'agisse d'organisations syndicales, de collectifs de travail ou de cadres isolés, ont été rendues possibles et visibles par tous les acteurs et entités engagés dans la dynamique.

À ce stade, l'engagement dans la production collective d'un référentiel communs, c'est-à-dire dans notre approche, de normes, semblait pouvoir faire émerger non seulement des expressions, mais aussi des compatibilités provenant de la confrontation de ces expressions, de ces négociations locales, mais aussi faire entrer toutes ces instances dans une dynamique d'individuation qui dépasserait chacune d'entre elles. Certaines lignes du rapport de Singly en témoignent : « *Le forum a permis de faire émerger une "communauté cadre" active, responsable, consciente, très impliquée dans le fonctionnement de l'hôpital ; avec une appropriation spontanée des règles du jeu par les participants et une tonalité "professionnelle" des échanges, les échanges de très bon niveau et constructifs témoignent d'une forte implication des participants et manifestent l'importance des attentes vis à vis de la mission* » (Rapport de Singly, p. 119).

Pour autant, la mise en visibilité et l'expression de nombreux cadres du secteur hospitalier ne garantissent pas l'émergence d'une dynamique véritable de concrétisation du groupe professionnel des « cadres hospitaliers ». En effet, comme nous l'avons compris avec Simondon et CLM, cette dynamique implique, non seulement des expressions, des mises en visibilité, des interactions entre instances, mais surtout l'apparition d'une résonance interne, c'est-à-dire la synchronisation des processus individuels et collectifs d'individuation des entités engagées dans la concrétisation d'un

ensemble qui les dépasse chacune en les intégrant toutes. Or, il apparaît ici que l'instance ministérielle s'est rapidement détachée et désynchronisée du processus de concrétisation du groupe professionnel des cadres hospitaliers qu'elle avait elle-même initié et peut être souhaité, mais sans en mesurer les conséquences statutaires. Une nouvelle mission sera alors confiée à l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) en juin 2010, afin de définir les conditions de formation des divers cadres de santé. Cette mission aux objectifs réduits, ne rencontrera pas les acteurs impliqués et engagés dans la concertation rendue possible par la mission de Singly.

Ainsi, plutôt que de participer à la dynamique globale qui allait dépasser largement la production de référentiels d'activités et compétences des seuls cadres de santé, l'instance ministérielle a procédé de manière séquentielle. Elle a alors agi de façon asynchrone avec chacune des sous-catégories d'acteurs impliqués, les cadres de santé, puis les cadres administratifs... Et seuls certains cadres du secteur de la santé ont bénéficié en 2012 d'une réforme de leur statut, avec création d'un nouveau corps des « cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière » (décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012) doté d'une grille indiciaire revalorisée et plaçant en extinction le corps des cadres de santé régi par un décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001. Le processus d'individuation a finalement été partiel, tandis que la mise en visibilité de chacune des parties prenantes a été forte.

On peut donc, aujourd'hui encore, se poser la question de l'existence du groupe professionnel « cadres hospitaliers » regroupant tous les professionnels paramédicaux (provenant des filières infirmière, médicotechnique, rééducation et médicale), techniques, administratifs et logistiques, salariés du secteur public ou privé, chargés de missions d'encadrement d'autres professionnels de santé. Il apparaît que l'agenda ministériel et la temporalité de la décision politique – soumis au calendrier des élections présidentielles et conséquemment au changement des acteurs décisionnaires (ministre, chef de cabinet notamment) – ne se sont pas synchronisés à la dynamique en émergence dans les processus d'expression, de concertation, de négociation rendus possibles à l'occasion de la mission de Singly.

Le processus de concrétisation du groupe professionnel des cadres hospitaliers s'est donc désenclenché. Les dyschronies entre les différents processus d'individuation des instances engagées (les cadres de santé, les cadres administratifs, les cadres techniques, etc.) ont rendu la relation de transduction impossible et chaque personne n'a pu s'inscrire dans la dynamique potentielle dans laquelle elle aurait pu évoluer en tendant vers une instance nouvelle et englobante : les cadres hospitaliers. Faute de cette individuation, les personnels de l'encadrement hospitalier restent dispersés en une diversité de statuts et de fonctions et cet éclatement les fragilise dans le rapport de négociation face aux instances politiques quand bien même le dispositif communicationnel aura rendu visibles des attentes largement partagées. Destiné à valoriser la parole des acteurs de terrain et à rendre visibles et partageables des expériences et des attentes méconnues ou non reconnues des cadres, le dispositif technique n'a pas été l'agora promise dans l'imaginaire et la sémantique associée (Flichy, 2003) : le nombre de contributions est plutôt modeste ; la participation majoritaire a été celle des cadres soignants tandis que les cadres techniques ou

administratifs n'y ont pris que faiblement part. Finalement le forum a été autant, sinon davantage, un instrument de mise en visibilité de l'intention de concertation de la mission et des actions menées (publication des comptes rendus des auditions, des différents documents relatifs à la mission) qu'un espace de dialogue entre les instances et les cadres. Du point de vue de la question de la temporalité, le forum a été ouvert et modéré durant le temps de la mission puis a été non seulement fermé aux interventions mais aussi rendu inaccessible à la consultation au bout de quelques mois. La mémoire des échanges n'existe donc plus qu'à travers la synthèse officielle publiée.

Ainsi, souhaitant analyser les trajectoires suivies par les groupes professionnels, l'approche par l'individuation permet de repérer les formes de convergence ou de divergence argumentative, de production de normes techniques et de formes organisationnelles qui sont le support ou la possibilité d'émergence et d'individuation de ces collectifs. Elle permet d'analyser en détail comment s'élaborent et se transforment les relations entre des acteurs aux prises avec des activités et des milieux dont l'hétérogénéité interroge la possibilité même d'un monde commun, et en cela permet de contribuer à l'approche information-communicationnelle de la société.

Principaux articles de Christian Le Moënne travaillés dans ce chapitre

Le Moënne, Ch. (2016). Quelques questions concernant les recherches sur les processus d'information-communication organisationnelle. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* en ligne, 9, 2016, mis en ligne le 01 septembre 2016.

Le Moënne, Ch. (2015). Pour une approche « propensionniste » des phénomènes d'information-communication organisationnelle. *Communication&Organisation*, 47, 141-157.

Le Moënne, Ch. (2013). Entre formes et normes. Un champ de recherches fécond pour les SIC, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2/2013, *7 pages.*

Le Moënne, Ch. (2012). Technologies de l'information et de la communication et dislocation des entreprises. Vers une socio-économie des normes et des formes. Dans N. Denoit, (dir.) *L'imaginaire et la représentation des Nouvelles Technologies de Communication (*p.101-133). Presses de l'Université François Rabelais, Tours.

Bibliographie

Andler D., Fagot-Largeault A., Saint-Sernin, B., (2002) *Philosophie des sciences* 2 (p.1050). Folio Essais.

Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique* (ed 2000, p.85). Edition du Seuil.

Bourgeon, D. (dir.) (2012). *Les cadres de santé et la reconnaissance au travail*. Rueil Malmaison : Eds. Lamarre.

Callon, M., (1986). « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol.36.

Callon, M. et Latour, B. (dir.). (1991). *La Science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

Divay, S., et Gadéa, C. (2008). Les cadres de santé face à la logique managériale. *Revue française d'administration publique*, (4), 677-687.

Gadéa, C., et Demazière, D. (2009). *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris : La Découverte.

Dodier, N. (1993). « Les appuis conventionnels de l'action ». *Réseaux* n° 62, 63-85.

Flichy P. (2003). « Technologies, imaginaires, pratiques », Ecole thématique CNRS, septembre 2003.

Girard, R. (1982). *Le Bouc émissaire*. Grasset.

Lazzarato, M. (2002). *Puissance de l'invention*. Les Empêcheurs de penser en rond, Le Seuil.

Reinhardt, S. (2011). Cadre de santé : de la surveillante au manager gestionnaire. De nouvelles compétences pour une nouvelle fonction ? repéré à http://gree.univ-nancy2.fr/digitalAssets/53055_REINHARDT.pdf

Robert, P. (2001). Le MOTIF : de l'informatique comme moteur d'inférence et de gestion de formes. *Revue Solaris.*

Sainsaulieu, Y., (dir.). (2008). *Les cadres hospitaliers : représentations et pratiques*. Lamarre.

Simmel, G. (2013). *Sociologie, étude sur les formes de la socialisation* (1908). PUF.

Simondon, G. (1989). *Du mode d'existence des objets techniques*. Aubier, 1958, 1969, 1989.

Simondon, G. (2007). *L'individuation psychique et collective : à la lumière des notions de forme, Information, Potentiel et Métastabilité*. Aubier.

Sperber, D. (1996). *La contagion des idées*. Odile Jacob.

Tarde, G. (1898). *Les Lois sociales : esquisse d'une sociologie*. Paris, Félix Alcan, coll. » Bibliothèque de philosophie contemporaine ».

Thévenot, L. (1986). « Les investissements de forme ». *Cahiers du Centre d'Études et de l'Emploi*, n°29, Conventions économiques, 21-72.

[1] ARISTOTE, *Métaphysique Tome 1, (*1991, p.298). J. Vrin.

[2] DURKHEIM E., *Éducation et sociologie*, p.303.

[3] SIMONDON G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, 1958, 1969, 1989.

Pour citer ce chapitre :

Parent B., 2021, « Vers une anthropologie technique du social : in-formation, formes et Individuation »,*in*Delcambre, P., et Gallot, S., 2021, *Communications organisationnelles : Comprendre et discuter les propositions théoriques de Christian Le Moënne,* ISBN : 978-2-9575064-0-8, p. 247-272.